

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

Enjeux sociaux et culturels de la traduction française de « gender mainstreaming » dans les discours des acteurs internationaux (1995-2000)

This is the author's manuscript

Original Citation:

Availability:

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/150276> since

Terms of use:

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)



UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI TORINO

This is an author version of the contribution published on:

Questa è la versione dell'autore dell'opera:

Rachele Raus (2014) « *Enjeux sociaux et culturels de la traduction française de 'gender mainstreaming' dans les discours des acteurs internationaux (1995-2000)* », Repères DoRiF n. 5 - La formule en discours : perspectives argumentatives et culturelles - coordonné par Ruth Amossy, Alice Krieg-Planque et Paola Paissa , Novembre 2014.

The definitive version is available at:

La versione definitiva è disponibile alla URL:

[http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?art_id=183]

Enjeux sociaux et culturels de la traduction française de « gender mainstreaming » dans les discours des acteurs internationaux (1995-2000)

Rachele Raus
Università di Torino

Mots-clés : formule, traduction anglais/français, discours international, « gender mainstreaming »

Introduction

Dans le cadre d'une étude contrastive (EN/FR) des formules circulant au niveau de l'espace multilingue international, nous nous pencherons en analyste du discours d'abord sur la genèse et sur la diffusion du syntagme anglais « gender mainstreaming » et ensuite sur sa traduction en français, lors de sa parution dans le discours onusien (conférence de Pékin ; documents de l'ECOSOC) et de sa reprise au niveau du discours européen (i.e. Conseil de l'Europe ; institutions de l'Union européenne) pendant les années 1995-2000.¹ Cet arc diachronique est en effet particulièrement significatif par rapport à l'avènement de politiques internationales axées sur le concept de « genre ». Nous verrons que les équivalents français proposés se démarquent de la source anglaise, témoignant à la fois des colinguismes variés (BALIBAR 1985 ; Branca-Rosoff 2001) que prônent les instances internationales, et de tout un travail d'adaptation terminologique qui reste problématique et lié, entre autres, aux points de vue des acteurs. En effet, l'activité traduisante problématise ultérieurement le syntagme en question, posant la question de la relation de la formule à sa traduction, notamment dans le contexte international multilingue.

Comme les analystes ont tendance à poser les discours des acteurs internationaux en tant que discours qui gomme les clivages polémiques (Maingueneau 2002) et les marques de l'énonciation (Duchêne 2004), en les présentant comme dépolitisés, voire « neutres » (Cussó, Gobin 2008), l'enjeu est aussi celui de voir de quelle manière et par quelles modalités l'expression et/ou la confrontation des différents points de vue (Condamines, Rebeyrolle 1997 ; Rabatel 2003) peuvent encore s'inscrire dans la surface discursive et dans quel sens on peut donc parler de formule. Enfin, l'analyse de ces modalités nous permettra de tirer des conclusions générales sur la dimension argumentative (AMOSSY, 2010 : 33-34) du discours international.

1. Du concept à la formule : l'émergence du « gender mainstreaming » dans le discours international

1.1. Le substrat événementiel : les conférences onusiennes de Nairobi et de Pékin

Le concept du « mainstreaming » commence à s'élaborer au niveau international lors de la troisième conférence onusienne sur les femmes à Nairobi en 1985. Le bilan sur les politiques jusqu'alors entamées pour intégrer les femmes au processus de développement démontre qu'il faut dépasser une conception purement intégratrice des femmes au développement par des nouvelles stratégies qui permettent réellement de les impliquer dans les politiques de développement

(RAZAVI, MILLER 1995a, 1995b). Le paragraphe 111 du rapport de la conférence en question précise à ce sujet que (ONU 1985) :

Women should be an integral part of the process of defining the objectives and modes of development, as well as of developing strategies and measures for their implementation. The need for women to participate fully in political processes and to have an equal share of power in guiding development efforts and in benefiting from them should be recognized. Organizational and other means of enabling women to bring their interests and preferences into the evaluation and choice of alternative development objectives and strategies should be identified and supported. This would include special measures designed to enhance women's autonomy, bringing women into the mainstream of the development process on an equal basis with men, or other measures designed to integrate women fully in the total development effort.

L'introduction du concept entraîne bien évidemment un basculement de l'hyperlangue internationale (AUROUX 1997), comme certaines chercheuses le souligneront plus tard (RAZAVI, MILLER 1995b : 3) :

[...] in the post-Nairobi period "mainstreaming" came to replace "integration" as a strategy for promoting women's concerns within development institutions. Mainstreaming strategies were meant to bring women into the centre stage of development [...]. The change in terminology, however, did not in fact resolve the tensions that had marked integrationist approaches. Mainstreaming itself came to signify different things to different people.

Si le concept commence à se répandre et à être dénommé dans l'enceinte internationale par le participe substantivé « mainstreaming »² et par le verbe « to mainstream », c'est lors de la quatrième conférence onusienne sur les femmes à Pékin, dont le rapport se révélera fondateur à l'égard de la question, que nous trouvons l'insistance sur le concept de « gender » et la circulation des proto-formules³ dans l'espace discursif international,⁴ notamment européen. Précisons qu'en fait le « mainstreaming » avait déjà commencé à circuler à côté de « gender » dans le discours onusien de l'avant conférence. Dans les « Guidelines for the integration of Gender Issues into the Design, Monitoring and Evaluation of ILO Programmes and Project » de janvier 1995, l'Organisation Internationale du Travail présentait ses concepts-clés parmi lesquels le « gender », qui était défini comme « the social differences between women and men which are learnt and change over time », et le « mainstreaming » (ILO 2000 : 3) :

The overall strategy on the promotion of equality for women in the world of work is to integrate equality concerns across the board into all program objectives and activities - a process referred to as **mainstreaming**. The mainstreaming strategy calls for the introduction of gender analysis and planning in all ILO activities, [...] Mainstreaming, therefore, often includes the use of **women-specific activities** and/or **positive action** [...].⁵

Ce document nous intéresse dans la mesure où nous comprenons mieux en quoi le « mainstreaming » concerne le « gender » : pour mettre les femmes au centre des politiques de développement, il faut pouvoir réaliser des actions qui ne se limitent pas à la seule discrimination positive, mais qui touchent aux causes des différences sociales entre les hommes et les femmes. Nous remarquons, en outre, que le « mainstreaming » en tant que stratégie apparaît dans un document dont la finalité est de donner des directives pour l'« integration of Gender Issues », à savoir pour l'intégration des questions de genre dans la conception, le suivi et l'évaluation des programmes et des projets de l'OIT. Cet aspect reviendra dans la conférence de Pékin lors de la reprise interdiscursive des proto-formules.

Dans ce rapport, en effet, nous pouvons retracer la présence d'une sorte de moule concernant le

verbe « to mainstream » à partir duquel le syntagme déverbal « gender mainstreaming » finira ensuite par se stabiliser : il s'agit de la structure phrastique « to mainstream / mainstreaming + gender perspective / dimension / issues » qui jouera le rôle de proto-formule. Remarquons que parfois le verbe peut être remplacé par « integrate / -ing / integration of », en soulignant la filiation à partir des anciennes politiques d'intégration des femmes dans le développement, qui maintenant sont reprises en termes de genre.

La circulation du paradigme concerné dans le rapport onusien de la Conférence de Pékin ne se fait pas sans soulever des questions terminologiques importantes. C'est notamment le terme « gender » qui fait l'objet de commentaires variés⁶ :

(ONU 1996 : 159) In conformity with the ethical, moral, legal, cultural and natural criteria of the Guatemalan people, Guatemala interprets the concept of gender solely as female and male gender in reference to women and men [...]

(ONU 1996 : 162) The term “gender” is understood by the Holy See as grounded in biological sexual identity, male or female. Furthermore, the Platform for Action clearly uses the term “Both genders”. The Holy See thus excludes dubious interpretations based on world views which assert that sexual identity can be adapted indefinitely to suit new and different purposes. It also dissociates itself from the biological determinist notion that all the roles and relations of the two sexes are fixed in a single, static pattern.

(ONU 1996 : 174) The Government of Paraguay interprets the term “gender”, which is used in the documents adopted at this Conference, as referring to both sexes, man and woman, and has incorporated this term, as defined, into its national documents.

Le terme a rendu nécessaire, en effet, une déclaration interprétative en annexe, rédigée par la Présidente de la Conférence, dans le but d'en endiguer les dérives interprétatives possibles et de trouver un accord qui soit le plus large possible :

(ONU 1996 : 218) (1) the word “gender” had been commonly used and understood in its ordinary, generally accepted usage in numerous other United Nations forums and conferences; (2) there was no indication that any new meaning or connotation of the term, different from accepted prior usage, was intended in the Platform for Action.

Accordingly, the contact group reaffirmed that the word “gender” as used in the Platform for Action was intended to be interpreted and understood as it was in ordinary, generally accepted usage.

Destinées à atténuer des polémiques éventuelles, les réticences et les redéfinitions montrent que la tension sous-jacente au terme en question n'est en fait que l'indice d'une divergence de points de vues entre les pays et gouvernements impliqués, comme nous le verrons, entre autres, lors de la traduction de ce document en français.

1.2. Des proto-formules au figement de la formule en contexte international

Le rapport de la conférence onusienne de 1995 fait événement dans la mesure où il induit la circulation des proto-formules, entre autres, dans l'espace discursif des institutions européennes. Le « mainstreaming » s'y inscrit comme (Commission EUROPEENNE 1995 : 11) « new strategy which aimed at integrating a gender perspective » ou comme « principle » (Commission

EUROPEENNE 1996 : 2) qui vise l'« equality by actively and openly taking into account at the planning stage their [des politiques] possible effects on the respective situations of men and women (gender perspective) ». Le lien avec le terme « gender issues », normalement utilisé au pluriel, est particulièrement marqué dans les documents de la Commission, comme nous pouvons le lire, entre autres, dans sa Communication de 1996, où l'on parle de « mainstreaming of gender issues » (Commission EUROPEENNE 1996 : 3).

Le passage des proto-formules au syntagme figé « gender mainstreaming » se fait dans les « conclusions concertées » de 1997 du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), qui, à côté du rapport onusien, jouera le rôle de véritable « lieu discursif »⁷. C'est dans ce texte, en effet, que l'on trouve la première définition de « gender mainstreaming »⁸ (ECOSOC 1997 : 2):

Definition of the concept of gender mainstreaming

Mainstreaming a gender perspective is the process of assessing the implications for women and men of any planned action, including legislation, policies or programs, in all areas and at all levels. It is a strategy for making women's as well as men's concerns and experiences an integral dimension of the design, implementation, monitoring and evaluation of policies and programs in all political, economic and societal spheres so that women and men benefit equally and inequality is not perpetuated. The ultimate goal is to achieve gender equality.

Le figement de l'expression est confirmé par sa reprise dans les sources terminographiques, comme, entre autres, le glossaire des *100 mots de l'égalité* rédigé par la Commission européenne. Dans la version anglaise du glossaire, nous retrouvons, en effet, trois entrées pour le terme en question : « integration of equal opportunities / gender perspective », « gender mainstreaming » et « mainstreaming ». Cependant, la définition ne concerne justement que le terme « gender mainstreaming », les deux autres formes étant considérées comme des variantes / des synonymes renvoyant au désignant vedette.

Plusieurs facteurs ont contribué au figement du syntagme déverbal:

- la circulation dans le discours international d'avant la conférence de Pékin de la forme substantivée « mainstreaming » ;
- la thématization du lien entre le genre et le « mainstreaming » dans le paradigme « mainstream/ing + gender dimension / perspective / issues » du rapport de Pékin ;⁹
- la co-présence du paradigme de néologismes autour du moule « gender + X » (ex. gender perspective / dimension / issues...), qui fait que les protoformules en (2) sont remplacées par le syntagme figé « gender mainstreaming ».

Le figement du syntagme n'est pourtant pas exempt de tensions. Outre le terme « gender » qui, comme nous l'avons vu, avait déjà commencé à soulever des questions d'ordre terminologique en 1995, le terme « mainstreaming » aussi fait l'objet d'une controverse depuis quelques années, comme en témoigne le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE dans son compendium des notions relatives à l'égalité Homme/Femme (CAD 1997 : 26) :

Despite an increasing use of the term mainstreaming, there is still confusion about what it means and organizations use the word in different ways. Some organizations are resisting the use of the term, as they find it confusing and difficult to translate into other languages. Other institutions, however, have found it a useful of summarizing what they are attempting to do.

Porteur de points de vue différents et difficile à cerner et à traduire dans les autres langues, le terme n'est pas utilisé par certaines organisations ou bien il est utilisé dans un sens spécifique qui n'est

pas forcément partagé.

Comme on se trouve dans un contexte international, les clivages sont gommés, puisque « les rendre visibles, ce serait ruiner la légitimité même de ces institutions » (MAINGUENEAU 2002 : 131). C'est par des opérations de lissage que l'on vise à créer le consensus autour du terme. Ainsi en va-t-il pour le Conseil de l'Europe, dont le Groupe de spécialistes du « mainstreaming » produit en 1998 un document sur le « Gender mainstreaming » avec les définitions des concepts-clés utilisés (Conseil de l'Europe 1998 : 11-12) qui vont bien vers la recherche d'un accord :

Numerous are the discussions on gender mainstreaming, all of them highlighting different aspects. There is little consensus about a definition of gender mainstreaming (most of the definitions speak about integrating a gender equality perspective) or on how to mainstream the gender equality perspective in practice and what this implies. [...] The Group of Specialists spent part of its work finding a comprehensive definition of gender mainstreaming. The main importance of this definition lies in the fact that it has to include the different aspects mentioned in various definitions.

La recherche d'un accord préalable et la présence en anglais d'un désignant précis qui s'est désormais stabilisé (« gender mainstreaming ») ne fait qu'ajouter à la naturalisation d'un concept qui, en fait, ne va absolument pas de soi. Il s'agit donc de revenir sur ce terme à l'aide des différentes traductions françaises pour constater qu'il circule de manière problématique malgré l'effort d'harmonisation et de lissage entamé au niveau international.

2. Problèmes de traduction des concepts en français

2.1 Confusion conceptuelle ou manque de point de vue ?

La nécessité de traduire les nouvelles stratégies introduites lors de la conférence de Nairobi se fait ressentir dès le début du débat international sur la question. Dans le document concernant la mise en œuvre des stratégies de Nairobi, nous lisons (ONU 1985 : paragraphe 24) :

Invites the Secretary-General to circulate the report of the Conference among Member States, all organizations of the United Nations system and specialized agencies, intergovernmental and non-governmental organizations in order to ensure that the Forward-looking Strategies are publicized and disseminated as widely as possible, and encourages Governments to translate the Strategies into their national languages;

Cependant, nous avons déjà eu l'occasion de voir que l'effort de traduire des concepts tels que « gender » ou « mainstreaming » reste problématique. Dans une résolution de 1996, le Parlement européen précise non seulement que le concept « mainstreaming » reste encore étranger à la plupart des gens, sauf aux experts du domaine de l'égalité H/F, mais aussi que (PARLEMENT EUROPEEN 1997 : paragraphe 6) :

in accordance with the concept of transparency and improved quality of Community legislation vis-à-vis citizens, a clear definition of the expression "mainstreaming" (which has been adopted only in English) should be supplied, possibly in the form of "policies for equality";

Le figement de l'expression « gender mainstreaming » en anglais ne résout pas la question. Toujours dans le document de 1998 du Conseil de l'Europe, le Groupe de spécialistes précise que (Conseil de l'Europe 1998 : 11-12) :

Numerous are the discussions on gender mainstreaming, all of them highlighting different aspects [...] The Group is aware of the fact that the word mainstreaming is difficult to translate into many languages, and has therefore often been reduced to terms such as “gender-based approach”. However, it is clear that mainstreaming is much more: it is an attempt to take gender equality issues into the mainstream of society, the mainstream consisting of the directions, organisations and ideas which make decisions about the policy and the resources regarding general or specific policies such as, for example, education or transport. Therefore, mainstreaming means that gender equality issues would have to be dealt with within work on education, or on transport. In every country, to facilitate its understanding, the concept will have to be translated and carefully explained. The Group decided to use the term “gender mainstreaming” to accentuate the integration of a gender perspective.

La difficulté à traduire le concept dans les autres langues relèverait en général d’un problème de clarté. A ce sujet, précisons que les commentaires formulés en modalité autonome insistent sur deux éléments :

1) le manque de clarté et de ce fait l’inadéquation du terme par rapport à l’objet, en ce cas le concept en question :

(CAD 1997 : 26) Despite an increasing use of *the term mainstreaming*, *there is still confusion about what it means* [...] Some organizations are resisting the use of the term, as *they find it confusing and difficult to translate* into other languages.[10](#)

(PARLEMENT EUROPEEN 1997 : paragraphe 6) Takes the view that, in accordance with the concept of transparency and improved quality of Community legislation vis-à-vis citizens, *a clear definition of the expression “mainstreaming”* (which has been adopted only in English) *should be supplied*

(Conseil de l’Europe 1998 : 12) In every country, to facilitate its understanding, *the concept will have to be translated and carefully explained.*

Ces remarques sont normales en terminologie, notamment dans le contexte international, étant donné l’effort des terminologues des institutions concernées pour se conformer aux normes de l’ISO concernant ce qui est des principes de motivation du néologisme, notamment de sa transparence, et de l’adéquation du terme :

(ISO 2009 : 40) Il convient que les termes et appellations proposés respectent les schémas de sens établis et familiers d’une communauté linguistique. Il convient d’éviter les formations sources de confusion.

Nous voyons donc que la dénonciation du Parlement européen concernant l’étrangeté du terme, qui ne serait accessible qu’aux experts du domaine spécifique, entre justement dans cet effort de normalisation. D’ailleurs, la citation renvoie aux critères prévus par la législation communautaire, cette dernière s’alignant sur les normes internationales et mettant justement à disposition des guides expressément conçus à cet effet.[11](#)

2) la marque de la présence d'un point de vue spécifique concernant la définition du concept :

(CAD 1997 : 26) Despite an increasing use of the term mainstreaming, there is still confusion about what it means and *organizations use the word in different ways*

(PARLEMENT EUROPEEN 1997 : paragraphe 6) Takes the view that, in accordance with the concept of transparency and improved quality of Community legislation vis-à-vis citizens, a clear definition of the expression "mainstreaming" (which has been adopted only in English) should be supplied, *possibly in the form of "policies for equality"*;

(Conseil de l'Europe 1998 : 11-12) Numerous are the discussions on gender mainstreaming, all of them highlighting different aspects [...] *The Group decided to use the term "gender mainstreaming" to accentuate the integration of a gender perspective.*

Chaque organisation insiste, par conséquent, sur un aspect spécifique lors de la définition du concept, ce qui, pour des raisons de motivation, devrait s'inscrire aussi dans le désignant choisi. Cependant, le désignant anglais se maintient toujours, lissant les tensions éventuelles qui restent sous-jacentes malgré l'effort de concertation. C'est alors la traduction qui nous permet de mieux les retracer.

2.2 Traductions françaises entre choix colingues et points de vue

Revenons maintenant sur les documents anglais cités, pour voir ce qui l'en est lors de leur traduction en français. Commençons par le discours du rapport onusien de Pékin :

(ONU 1996 FR: 168) Conformément aux principes éthiques, moraux, juridiques, culturels et naturels de la population guatémaltèque, le Guatemala interprète le terme « género » comme désignant uniquement le sexe féminin et le sexe masculin, à savoir les hommes et les femmes.

(ONU 1996 FR: 172) Le terme « sexe », tel que l'entend le Saint-Siège, procède de la distinction biologique entre l'homme et la femme. Le Programme d'action lui-même utilise d'ailleurs les termes « les deux sexes ». Le Saint-Siège exclut donc les interprétations douteuses fondées sur des vues répandues dans le monde selon lesquelles l'identité sexuelle peut être adaptée indéfiniment à des fins nouvelles et différentes.

(ONU 1996 FR: 180) Pour ce qui est du terme « sexe » utilisé dans les documents adoptés à la Conférence, le Gouvernement paraguayen estime qu'il vise les deux sexes, mâle et femelle, et c'est dans ce sens qu'il l'a incorporé dans ses documents nationaux.

(ONU 1996 FR: 239) que le terme « gender » était couramment employé dans son sens ordinaire, conformément à l’usage généralement admis dans de nombreuses autres instances et conférences des Nations Unies; 2) qu’il n’y avait aucune raison de supposer que le terme « gender » ait un sens ou une connotation s’écarter de cet usage dans le Programme d’action. En conséquence, le groupe de contact a réaffirmé que le terme « gender », tel qu’il était employé dans le Programme d’action, devait être entendu et interprété dans son sens ordinaire, conformément à l’usage généralement admis.

Du point de vue colingue, à savoir du « rapport entre langues instituées » (BRANCA-ROSOFF 2001 : 5) tels que l’anglais et le français en tant que langues officielles des institutions considérées, le terme est marqué par son hétérogénéité. Cependant, si dans les termes laissés en langue étrangère, comme « gender » et son équivalent espagnol « género » pour le cas guatémalien,¹² les guillemets marquent avant tout son étrangeté, dans le cas de l’équivalent français utilisé, ils précisent les contours du concept en question, laissant entendre une naturalisation lors de l’aplatissement du terme anglais « gender » sur le français « sexe », ce dernier élargissant son concept pour recouvrir celui de l’autre. En effet, pour ce qui est du Vatican, la traduction pour laquelle le sexe renvoie à la différence biologique, ce que le terme sexe désigne normalement, laisse entendre que le Saint-Siège n’accepte pas l’élargissement conceptuel de « sexe » aux différences culturelles entre les sexes, ce que le terme « gender » implique (RAUS 2013 : 20-21). Dans le cas du Paraguay, le commentaire laisse entendre qu’il ne s’agit plus de considérer le seul sexe féminin, comme dans les politiques paritaires entamées jusqu’alors, mais qu’il faut considérer également les hommes.

Les extraits originaux anglais, par contre, pourraient donner lieu à des interprétations différentes, étant donné la présence de requalifications en traduction (GUIDÈRE 2009 : 46). En outre, la traduction française omet l’utilisation de « genre »,¹³ ce qui produit l’incohérence du rapport lors de la déclaration de la Présidente de la conférence sur le terme « gender » et qui permet de déplacer la polémique à l’extérieur, la tension concernant finalement le concept anglais.

Il est par ailleurs intéressant de voir que, lors de la stabilisation du terme « gender mainstreaming », les équivalents français sont variés :

	ECOSOC (1997)	CONSEIL DE L’EUROPE (1998)	COMMISSION EUROPEENNE (1998)
Désignation	Intégration d’une démarche d’équité entre les sexes	Approche intégrée de l’égalité entre les femmes et les hommes	Intégration de la dimension de genre <i>Synonymes / Variantes :</i> Intégration de l’égalité des chances ¹⁴ / Intégration de la perspective de genre / Mainstreaming
Définition	Intégrer une démarche d’équité entre les sexes, c’est évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous	L’approche intégrée consiste en la (ré)organisation, l’amélioration, l’évolution et l’évaluation des processus de prise de décision, aux fins d’incorporer la perspective de l’égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les	Intégration systématique des conditions, priorités et besoins propres aux femmes et aux hommes dans toutes les politiques en vue de promouvoir des activités fondées sur l’égalité entre les femmes et les hommes ou de mobiliser toutes les

	<p>les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. Le but ultime est d'atteindre l'égalité entre les sexes.</p>	<p>niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques.</p>	<p>politiques et mesures générales dans le seul but de réaliser l'égalité en tenant compte activement et manifestement, au stade de la planification, de leur incidence sur la situation spécifique des femmes et des hommes lors de leur mise en œuvre, de leur suivi et de leur évaluation.</p>
--	---	--	---

Tableau 1 : Equivalents de « gender mainstreaming » dans les traductions françaises (ECOSOC, Conseil de l'Europe, Commission européenne) et leurs définitions.

Pour ce qui est du Conseil de l'Europe, ajoutons que, si le choix du désignant « gender mainstreaming » avait été justifié par la volonté de focaliser l'attention sur l'intégration de la perspective de genre (CONSEIL DE L'EUROPE 1998 : 12), cette dernière concernant autant la construction sociale des sexes que leurs relations (CONSEIL DE L'EUROPE 1998 : 8), la traduction française du paragraphe, qui concerne la motivation du désignant, précise que l'équivalent choisi « met l'accent sur les différences socio-culturelles entre les deux sexes » (CONSEIL DE L'EUROPE 1998 FR : 12). L'on voit aisément que l'adaptation culturelle du concept a demandé l'aplatissement de l'élément relationnel qui finit par se réduire aux seules différences.

Remarquons, en outre, que si l'ECOSOC et le Conseil européen finissent par adopter un critère colingue d'adaptation majeure à la langue française, la Commission privilégie un critère d'alignement sur la source étrangère, se rapprochant de l'ILO/OIT, qui avait justement titré la version française du document de 1995 « Directives pour l'intégration des questions de genre dans la conception, le suivi et l'évaluation des programmes et des projets de l'OIT ».

La variété des désignants choisis, qui insistent sur des éléments différents (équité, égalité, genre / égalité des chances) et dont la définition permet de retracer les différents points de vue des institutions, permet de mettre en évidence les tensions sous-jacentes aux concepts, et par là le fait que chaque institution, au nom de la normalisation, naturalise en fait ses propres points de vue et ses choix colingues. L'affrontement polémique est lissé, mais les organisations précisent leur position par rapport à l'interdiscours via la redéfinition du concept, ce que la traduction française rend évident. La question est alors de savoir si, au niveau du discours international, nous pouvons encore parler de « formule » à l'égard des tensions retracées dans les discours onusien et européen analysés et quel rôle joue la traduction au niveau de la polémique.

3. En quels termes peut-on encore parler de « formule » dans le discours international ?

Rappelons que les caractéristiques principales d'une formule¹⁵ sont « un caractère figé, une existence en discours, une valeur en tant que référent social, et une dimension polémique » (KRIEG-PLANQUE 2012 : 111). Le figement du terme anglais est attesté par son inscription dans les sources terminographiques. En effet, depuis 1997, ce terme a été systématiquement repris dans les banques de données terminologiques internationales. En outre, une simple recherche dans EUR-Lex montre sa diffusion grandissante à partir de 1998, ce qui renvoie également à sa valeur de référent social en tant qu'indice des nouvelles politiques d'égalité H/F prônées au niveau international. Par contre, en français les choses s'avèrent plus complexes à cause de la coexistence de plusieurs syntagmes, comme nous avons eu l'occasion de le constater :

- l'« intégration d'une démarche d'équité entre les sexes » de l'ECOSOC, qui s'inscrit, entre autres, dans le glossaire de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ;
- l'« approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes » du Conseil de l'Europe, avec des variantes abrégées, qui paraîtra aussi dans la banque de données terminologiques de l'ILO/OIT (ILOTERM) ;
- l'« intégration de la dimension de genre » de la Commission européenne, qui sera repris, entre autres, par l'ILO/OIT dans la version française de son abécédaire de l'égalité (OIT 2008).

Il ne s'agit donc pas de proto-formules françaises, mais de syntagmes figés, sélectionnés par rapport aux différents espaces discursifs.

Pour ce qui est des aspects de l'existence discursive et de la polémique, la formule est une forme discursive qui n'est telle que par rapport aux acteurs, ces derniers l'utilisant de manière conflictuelle. Ce conflit s'inscrit normalement en discours via des commentaires formulés en modalité autonymique.

Nous avons vu que les commentaires concernant les termes « gender » / « mainstreaming » / « gender mainstreaming » insistent, d'un côté sur le manque de clarté des concepts, et de l'autre sur la volonté de privilégier un point de vue spécifique sur les concepts en question. Par rapport aux autres acteurs inscrits en discours, l'on remarque la tension entre l'harmonisation d'une part, et l'effort de maintenir son propre point de vue de l'autre. En ce sens, les commentaires du Saint-Siège sur le terme « gender », celui du Parlement européen sur le « mainstreaming » et celui du Conseil de l'Europe sur « gender mainstreaming » sont complémentaires. Chaque acteur définit son propre concept (« is understood by the Holy See as » ; « possibly in the form of policies for equality », « The Group decided... to accentuate the integration of a gender perspective), tout en essayant de trouver un terrain commun d'entente avec les autres : le Saint-Siège avec l'acteur onusien qui s'est exprimé via la Plateforme d'Action de Pékin; le Parlement européen avec les principes évoqués de la législation européenne ; le Conseil de l'Europe essayant de trouver une définition « comprehensive » de celles qui l'ont précédée.

Cependant, rappelons-le, chaque institution propose sa propre définition terminologique, ce que la traduction française permet de mettre en évidence, dans nombre de cas, grâce à l'utilisation de désignants différents, relevant de choix colingues et de points de vue différents et qui permettent de mieux positionner l'acteur au niveau de l'interdiscours. Même là où les désignants restent les mêmes, en français tout comme en anglais, les concepts continuent d'être désalignés. Ainsi, par exemple, si le concept de « gender » est estompé autant dans le discours du Vatican que dans celui du Conseil de l'Europe grâce à l'utilisation de « sexe », force est de constater que ce dernier terme

est entendu par le Vatican dans un sens limité aux seules différences biologiques H/F et par le Conseil de l'Europe dans le sens plus large des différences socio-culturelles H/F.¹⁶

Le contexte international demande effectivement d'adopter une « rhétorique de coton » (RIST 2002), où l'on lisse les tensions polémiques constitutives de tout discours. Ceci dit, l'utilisation de concepts flous reste problématique, créant une tension avec la nécessité de clarté juridique du droit international (VILLAR 2006 : 47) et aussi, ajoutons-le, avec la volonté de préserver son propre point de vue. En ce sens, le manque d'affrontement explicite contribue à naturaliser le mythe d'une harmonisation qui ne se fait qu'en préservant des positions, des points de vue et des choix colingues différents.

Dans le contexte du discours des acteurs considérés, le conflit est donc « différé » et pour cette raison il reste non marqué du point de vue discursif. Cependant, si nous pouvons encore parler de « formule », c'est justement dans la mesure où le syntagme anglais ne fait pas consensus et que les désignants français, non seulement attestent la présence d'un travail d'adaptation culturelle, notamment dans le choix de privilégier « sexe » pour renvoyer aux différences socio-culturelles entre les hommes et les femmes, mais permettent d'identifier les enjeux sociaux investis de manière différente par les acteurs concernés. Par exemple, le fait de parler d'« approche de l'égalité entre les femmes et les hommes » identifie l'énonciateur Conseil de l'Europe et produit le choix d'un point de vue qui insiste à la fois sur la perspective de l'égalité, sur les implications fonctionnelles engendrées par l'approche concernée et sur l'adoption de l'ensemble des outils et des techniques appropriées (CONSEIL DE L'EUROPE FR 1998 : 12). De manière similaire, le fait de parler de l'« intégration d'une démarche d'équité entre les sexes » identifie l'acteur ECOSOC et sa volonté de poser la question en termes d'« incidence » des actions envisagées. Dans ce cadre, la reprise d'un désignant précis de la part des autres acteurs permet de marquer leur positionnement au niveau de l'interdiscours.

Indice des tensions sous-jacentes, la traduction française permet de retracer la présence à l'international d'un travail terminologique qui, même en l'absence d'un véritable contre-discours, est loin de faire l'unanimité.

Conclusions

La genèse et la traduction en français de l'expression « gender mainstreaming » dans les espaces discursifs concernés nous ont permis d'analyser les modalités de lissage propres au discours des acteurs concernés. La persistance des conflits sous-jacents au discours des acteurs internationaux nous a conduit à considérer la formule comme notion d'analyse pertinente pour ce genre de discours, qui atteste donc la présence d'une dimension argumentative dans le fait même de poser comme problématique la définition du syntagme en question et sa traduction. A ce sujet, les différents acteurs, au lieu de donner des réponses, finissent par naturaliser leur propre définition du terme. C'est justement à propos de cette dimension argumentative que nous tirerons les conclusions suivantes.

Tout d'abord, pour essayer de répondre à la question que Roselyne Koren avait posée en 2002 à l'égard de la présence de l'« appel à l'action » dans les textes à dimension argumentative, disons que cette dernière reste sans aucun doute fortement liée à l'action dans les textes internationaux. En effet, l'acteur international définit les concepts en question non seulement pour entailler sa propre position au niveau de l'interdiscours mais également pour orienter ses propres actions politiques, voire juridiques pour certains acteurs¹⁷. En ce sens, nous devons préciser que le lissage des modalités polémiques, voire conflictuelles, œuvre une sorte de mise en silence de l'appel à l'action et naturalise les différents positionnements et points de vue afin de préserver le simulacre du consensus international.

Ensuite, et de manière conséquente, la dimension traduisante endosse une partie de la dimension argumentative du discours, en jouant un rôle qui, jusqu'à aujourd'hui, n'a pas encore été analysé.

En effet, non seulement les recherches existantes à ce sujet ont été conduites par des sociologues de la langue plutôt que par les analystes du discours international, mais ces rares études n'ont pas pris en compte la dimension argumentative de la traduction¹⁸. Au niveau de l'interdiscours, la traduction reste, en effet, la trace fondamentale des décalages existants et ouvre une brèche dans l'idéologie du discours international qui mérite des études ultérieures.

Enfin, à propos de la notion de décentrement du sujet énonciateur, qui est désormais centrale en analyse du discours, entre autres au niveau de l'argumentation dans le discours (AMOSSY 2010 : 8), précisons que, bien que traversé par l'interdiscours, tout énonciateur international opère des choix, dont il reste le seul responsable, et que ce sont bien ces choix à nous permettre de pouvoir l'identifier via son discours. L'appui sur d'autres discours, en sorte de garant ultime du dit, n'enlève rien à ce constat. Ainsi, pour conclure, si la plupart des organisations internationales s'appuient sur la conférence onusienne de Pékin pour introduire le terme « gender mainstreaming » dans leur discours, il en reste que chacune d'entre elles finit par choisir les modalités d'accès au concept et par là au référent visé.

Bibliographie générale

- AMOSSY, Ruth, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, 2010.
- AUROUX, Sylvain, « La réalité de l'hyperlangue », *Langages*, n°127, 1997, p. 110-121.
- BALIBAR, Renée, *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, PUF, 1985.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia (éd.), *L'Institution des langues. Autour de Renée Balibar*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001.
- CONDAMINES, Anne, REBEYROLLES, Josette, « Point de vue en langue spécialisée », *Meta: journal des traducteurs*, vol. 42, n° 1, 1997, p. 174-184.
- CUSSO, Roser, GOBIN, Corinne (eds.), « Du discours politique au discours expert. Le changement politique mis hors débat ? », *Mots. Les langages du politique*, n° 88, 2008.
URL : < <http://mots.revues.org/14163>>
- DUCHENE, Alexandre, « Construction institutionnelle des discours : idéologies et pratiques dans une organisation supranationale », *Tranel*, n°40, 2004, p. 93-115.
- DUCHENE, Alexandre, *Ideologies across Nations : the Construction of Linguistic Minorities at the United States*, Berlin, Mouton De Gruyter, 2008.
- GUIDERE, Mathieu, « Qu'est-ce que la communication orientée ? », in GUIDERE, Mathieu (éd.), *Traduction et communication orientée*, Paris, Le Manuscrit, p. 13-59.
- GUILHAUMOU, Jaques, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus*, n°1, 2002. URL : < <http://corpus.revues.org/8>>
- GUILHAUMOU, Jaques, MALDIDIER, Denise, ROBIN, Régine, *Discours et archive*, Liège, Mardaga, 1994.
- KOREN, Roselyne, « Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Nathan Université, 2000, 247 p. », *Mots. Les langages du politique*, n° 68, 2002, p. 141-143.
URL : <<http://mots.revues.org/7263>>
- KRIEG-PLANQUE, Alice, « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS, 2003.
- KRIEG-PLANQUE, Alice « 'Formules' et 'lieux discursifs' : propositions pour l'analyse du discours politique », *Semen*, n°21, 2006, p. 19-47.
- KRIEG-PLANQUE, Alice, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.
- KRIEG-PLANQUE, Alice, *Analyser les discours institutionnels*, Paris, A. Colin, 2012.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Genèses du discours*, Liège, Mardaga, 1984.
- MAINGUENEAU, Dominique, *L'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1991.
- MAINGUENEAU, Dominique, « Les rapports des organisations internationales: un discours

constituant ? », in Gilbert, Rist (éd.), *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris, PUF, 2002, p. 119-132.

RABATEL, Alain (éd.), « Le point de vue ». *Cahier de praxématique*, n°41, 2003.

URL : <<http://narratologie.revues.org/32>>

RAUS, Rachele, *La terminologie multilingue. La traduction des termes de l'égalité H/F dans le discours international*, Bruxelles, De Boeck, 2013.

RAZAVI, Shahra, MILLER, Carol, *From WID to GAD : Conceptual Shifts in the Women and Development Discourse*. Genève, United Nations, Research Institute, 1995a.

RAZAVI, Shahra, MILLER, Carol, *Gender mainstreaming : A Study of Efforts by the UNPD, the World Bank and the ILO to Institutionalize Gender Issues*, Genève, United Nations, Research Institute, 1995b.

RIST, Gilbert (éd.), *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Paris, PUF, 2002.

SENACK-SLAWINSKI, Réjane, « Le gender mainstreaming à l'épreuve de sa genèse et de sa traduction dans l'action publique en France », *Politique européenne*, III, 20, 2006, p. 9-33.

SIBLOT, Paul, « Nomination et production du sens : le praxème », *Langages*, n°127, 1997, p. 38-55.

VENIARD, Marie, *La nomination des événements dans la presse. Essais de sémantique discursive*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

VILLAR, Constanze, « Pour une théorie du discours diplomatique », *Annuaire français des relations internationales*, vol. 6, 2006, p. 45-61.

URL : <<http://www.afri-ct.org/Pour-une-theorie-du-discours?lang=fr>>

Bibliographie des sources citées

COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT (CAD) DE L'OCDE, *DAC source book on concepts and approaches linked to gender equality / Compendium des notions et approches relatives à l'égalité hommes/femme*, Paris, Organisation de Coopération et de Développement économique, 1997.

COMMISSION EUROPEENNE, *Equal opportunities for women and men. The third medium term community action programme 1991-1995*, COM(90) 49 final, 1990.

COMMISSION EUROPEENNE, *Communication from the Commission to the Council and the European Parliament on integrating gender issues in development cooperation / Communication de la Commission au Conseil et au Parlement sur l'intégration des questions de genre dans la coopération au développement*, COM(95) 423 final, 1995.

COMMISSION EUROPEENNE, *Integrating equal opportunities for women and men into all Community policies and activities / Intégrer l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des politiques et actions communautaires*, COM(96) 67 final, 1996.

COMMISSION EUROPEENNE, *100 words for equality / 100 mots pour l'égalité*, Luxembourg, Office officiel des publications officielles des Communautés européennes, 1998.

COMMISSION EUROPEENNE, *Annual report from the Commission – Equal opportunities for Women and Men in the European Union – 1998 / Rapport annuel de la Commission – L'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans l'Union européenne – 1998*, COM (1999) 106 final, 1999.

CONSEIL DE L'EUROPE, *Gender mainstreaming. Conceptual framework, methodology and presentation of good practices / L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cadre conceptuel, méthodologie et présentation des « bonnes pratiques »*, Strasbourg, Direction générale des droits de l'homme, 2004 (1998).

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (ECOSOC). *Report of the economic and social council for 1997 / Rapport du conseil économique et social pour 1997 (A/53/8)*, Genève, 1997.

URL : <<http://www.un.org/documents/ga/docs/52/plenary/a52-3.htm>>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU), *Report of the World Conference to review and appraise the achievements of the United Nations Decade for Women : Equality, Development and Peace. Nairobi 15-26 July 1985*, New York, United Nations, 1986.

- *Report of the Fourth World Conference on Women. Beijing 4-15 September 1995 / Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes. Beijing 4-15 Septembre 1995*. New York, United Nations, 1996.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION (ISO), *Travail terminologique – Principes et méthodes. Norme internationale ISO 704*, 2004.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), *Guidelines for the Integration of Gender Issues into the Design, Monitoring and Evaluation of ILO Programmes and Projects / Directives pour l'intégration des questions de genre dans la conception, le suivi et l'évaluation des programmes et des projets de l'OIT*, Saint Petersburg, 2000 (1995).

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT), *ABC des droits des travailleuses et de l'égalité entre hommes et femmes*, Genève, Bureau International du Travail, 2ème édition, 2008.

Organisation Mondiale de la Santé, *Intégrer dans l'action de l'OMS des approches soucieuse d'équité entre les sexes*, 2002.

URL : <http://whqlibdoc.who.int/hq/2002/a78342_fre.pdf>

PARLEMENT EUROPEEN, *Resolution on the Commission Communication - Incorporating equal opportunities for women and men into all Community policies and activities / Résolution entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des politiques et actions communautaires*, Journal officiel n° C304 du 6/10/1997.

1

Pour le rassemblement du corpus hétérogène, nous avons placé l'interdiscours au cœur de la démarche d'archive, de manière à retracer les conditions des productions du discours (à ce sujet, voir GUILHAUMOU, MALDIDIER, ROBIN 1994 : 13 ; GUILHAUMOU 2002). Par ailleurs, nous avons ajouté des textes au fur et à mesure que la recherche le demandait et avons également consulté les sources terminographiques et les documents officiels de l'UE disponibles dans le portail législatif EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>) pour la période 1995-2000.

2

A ce propos, précisons que le substantif se stabilise au niveau international et dans le jargon européen, où il est normalement traduit en français par « intégration » pour renvoyer à la prise en compte systématique d'un certain élément, le « genre » dans le cas du « gender mainstreaming », dans les politiques de l'UE. Voir à cet égard le glossaire du jargon européen (http://europa.eu/abc/eurojargon/index_en.htm) et la banque de données terminologiques IATE de l'UE. Le substantif entrera dans le paradigme néologique « X + mainstreaming ».

3

La proto-formule renvoie aux configurations / attestations discursives préfigurant et rendant possible l'émergence de la formule stable (KRIEG-PLANQUE 2003 : 243 ; 2006 : 39).

4

L'espace discursif « délimite un sous-ensemble du champ discursif, lie au moins deux positionnements dont il est permis de penser qu'elles entretiennent des relations privilégiées, cruciales pour la compréhension des discours concernés » (MAINGUENEAU 1991 : 158).

5

Les caractères gras sont dans le texte original.

6

Dans une étude préparatoire à la conférence de Pékin, Razavi et Miller soulignent déjà la présence de tensions générées par le concept « gender » (1995a : ii) : « The authors highlight two main tensions that emerge from the different conceptualizations of gender », la première concernant le niveau analytique, la deuxième portant sur le niveau politique.

7

Un lieu discursif peut être un texte, des unités lexicales, des dates, des chiffres... qui, au niveau du discours, « peuvent faire office de textes-clés, de preuves authentifiantes, d'indices d'historicité, de slogans, de mots d'ordre, de désignants, ou encore de formules » (KRIEG-PLANQUE 2006 : 30).

8

Bien que le terme apparaisse déjà dans le titre d'un texte préparatoire à la conférence de Pékin (Razavi et Miller 1995b), ainsi que dans la Communication de la Commission citée de 1996, il fait événement au niveau des discours des instances internationales suite aux conclusions concertées de l'ECOSOC de 1997.

9

Le paradigme s'élabore à partir de la mémoire discursive d'expressions préexistantes, comme, entre autres, « integrate the equality dimension » utilisé par la Commission européenne en 1990 (Commission EUROPEENNE 1990 : 19). Dans ce même document, le « mainstreaming », qui se réfère pourtant aux seules femmes, est défini comme « policy of integration » (*ibidem*).

10

Dans toutes les citations, c'est nous qui avons souligné.

11

Voir, par exemple, le « Guide pratique commun du Parlement européen, du Conseil et de la Commission à l'intention des personnes qui contribuent à la rédaction des textes législatifs au sein des institutions communautaires », disponible au lien : <http://eur-lex.europa.eu/fr/techleg/index.htm>

12

L'espagnol aussi est langue officielle de l'ONU. Remarquons que pour le Paraguay et pour le Vatican, l'on a tout de même recours à l'équivalent français du terme.

13

L'aplatissement sur « sexe », lors de l'adaptation française du terme « gender », relève aussi d'une réticence culturelle due à la présence d'une tradition féministe qui s'est toujours opposée au « genre », ce concept étant ressenti comme neutre par rapport aux dénonciations féministes (voir, entre autres, SENAC-SLAVINSKI 2006).

14

La variante « intégration de l'égalité des chances » est utilisée dans les documents législatifs jusqu'à 1998 comme équivalent de l'anglais « incorporate-ting/integrate-tion of equal opportunities ». Depuis 1998, les documents attestent l'utilisation grandissante de l'« intégration de la dimension de genre » qui entrera en concurrence avec « intégration de la dimension de l'égalité hommes-femmes », sans doute à cause de l'influence du Conseil de l'UE. Ce dernier adoptera finalement « intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes » à cause de la nécessité, exprimée par son service juridique, d'éviter le terme « genre » (voir la fiche de 2007 dans la banque terminologique européenne IATE), censé être un hyponyme problématique dans les textes contraignants.

15

Pour des approfondissements de la notion, nous renvoyons aux travaux de Krieg-Planque (2003, 2009).

16

« (Integration of a) gender perspective » est traduit en effet comme « les différences socio-culturelles entre les deux sexes ».

17

Le lien fort entre la nomination et la *praxis* a été abondamment étudié dans l'ouvrage de Paul Siblot (SIBLOT 1997) et récemment par Marie Veniard (VENIARD 2013).

18

Le sociologue de la langue Alexandre Duchêne est le seul à notre connaissance à avoir posé la question de la traduction, notamment en relation aux « passages » discursifs lors de la rédaction des textes des Nations Unies (DUCHENE 2004 : 106 ; 2008 : 116-117).